

## RECRUTER EN 1999, DES DIFFICULTÉS PLUS OU MOINS VIVES SUIVANT LES MÉTIERS RECHERCHÉS

La reprise de l'emploi, associée à l'accélération conjoncturelle de la mobilité professionnelle, a dynamisé la croissance des embauches. Comme simultanément le chômage régresse, les recrutements dans certains métiers se révèlent pour les employeurs plus difficiles qu'auparavant. C'est ce que signalent les chefs d'entreprise dans les diverses enquêtes de conjoncture de l'INSEE. Ces difficultés de recrutement se manifestent notamment dans les métiers ouvriers de la construction, dans quelques domaines professionnels de l'industrie, celui de la mécanique et du travail des métaux et celui de l'électricité et de l'électronique, dans l'informatique et l'hôtellerie-restauration.

### Une nette amélioration du climat sur le marché de l'emploi

Depuis le début de l'année 1997, la conjoncture de l'emploi reste bien orientée : le nombre de personnes ayant un emploi est ainsi passé de 22,4 à 22,9 millions entre mars 1997 et janvier 1999. Le mouvement s'est sensiblement accéléré en 1999 avec une création nette d'emplois estimée à 430 000 (1), liée à la reprise de l'activité et aux effets conjugués de la politique de l'emploi. Cette bonne conjoncture

(1) - Pour l'analyse de l'emploi par métier et domaine professionnel, la source utilisée est l'enquête Emploi de l'INSEE. Les dernières données disponibles datant de janvier 1999, on a eu recours aux estimations officielles de l'emploi sectorielle, pour l'année 1999 (Premières Informations, 2000.03-N° 12.3, DARES). Pour le marché du travail, on compare la situation de la fin 1999 à celle de la fin 1997.

incite également les salariés à améliorer leur situation en changeant d'employeur. De mars 1997 à mars 1998, on peut estimer à 1 480 000 le nombre d'actifs occupés ayant changé d'établissement ; l'année suivante, ce flux s'accroît de 21 %, soit 315 000 mobilités supplémentaires. Ainsi du fait de la conjonction des créations d'emplois et de l'accélération de la mobilité, la croissance de 1 % de l'emploi total de mars 1998 à janvier 1999 conduit à une hausse nettement plus significative du taux d'entrée (encadré 2) qui est passé de 14,7 % à 18,2 % (2). Et on peut penser que ce mouvement s'est poursuivi au cours de 1999 (3) comme en témoigne l'augmentation, en deux ans, de près de 18 % du nombre d'offres d'emploi transitant annuellement par l'ANPE.

Autre conséquence de la reprise de l'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1+6) se réduit significativement, de 12 % de la fin 1997 à la fin 1999.

Aussi, même si le taux de chômage reste à un niveau élevé (10,6 % à la fin 1999), la conjonction d'une hausse des offres d'emploi et d'une baisse des demandes se traduit par une modification sensible du climat du marché du travail, et cela d'autant plus que ces évolutions moyennes masquent des disparités importantes selon le niveau de qualification, le domaine professionnel, le métier ou le bassin d'emploi. Les enquêtes d'opinion auprès des employeurs, d'où émerge de plus en plus le thème des difficultés de recrutement, rendent compte de cette nouvelle donne.

(2) - Concernant l'effet amplificateur de la conjoncture sur les flux de recrutements, voir Premières Synthèses 99.12-N°51.1, Fondev Y. et Minni C., DARES.

(3) - Voir Premières Synthèses 2000.04-N°12.3, Richet-Mastain L. et Vazeille O., DARES.

Encadré 1

## EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

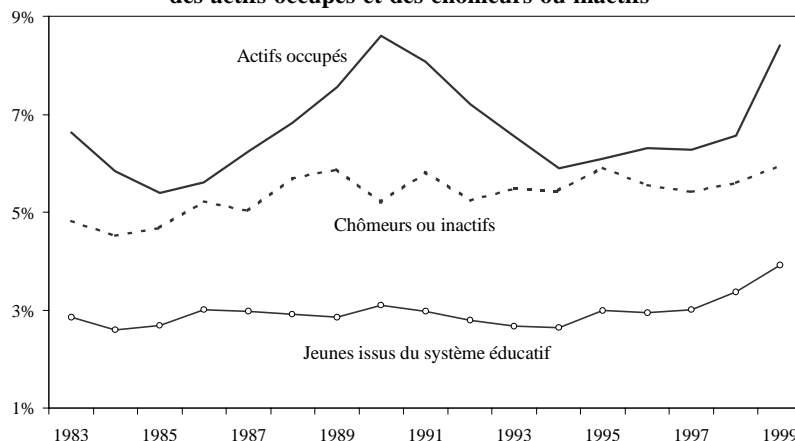
Pour un métier donné, il n'y a pas de lien mécanique entre évolution de l'emploi et situation du marché du travail mesurée par les données de l'ANPE sur les offres et les demandes d'emploi.

Une même croissance de l'emploi, pour deux métiers donnés, peut en effet recouvrir des évolutions des embauches et donc des offres d'emploi très différentes. Ces dernières dépendent certes de l'emploi, mais aussi d'autres facteurs : intensité des flux de départs à la retraite en relation avec la pyramide des âges de la profession, pratiques de mobilité des salariés (dans certaines professions, ouvriers du BTP ou cuisiniers par exemple, la mobilité volontaire est structurellement plus importante qu'ailleurs), importance, de la part des employeurs, du recours aux contrats courts...

À ces facteurs structurels s'ajoute l'impact de la conjoncture sur la mobilité des personnes en emploi, qui y est particulièrement sensible (graphique A).

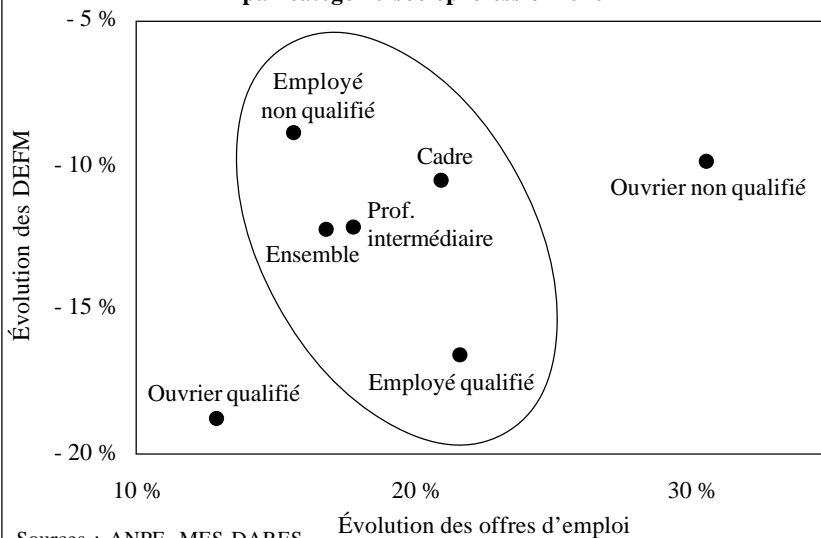
La relation entre emploi et offre est donc complexe. Du côté de la demande, un chômeur peut abandonner sa profession d'origine, si elle est en déclin, pour réorienter ses recherches vers un métier plus porteur. C'est ce que l'on observe, par exemple, dans les industries légères où l'emploi est en déclin continu depuis dix ans mais où, néanmoins, le nombre de demandeurs d'emploi diminue. Enfin, un inactif peut souhaiter retrouver un emploi et revenir sur le marché du travail, surtout en période de reprise.

Graphique A  
Évolution des taux d'entrée (1) des jeunes, des actifs occupés et des chômeurs ou inactifs



(1) - Le taux d'entrée rapporte les embauches de l'année à l'emploi total.  
Source : INSEE, enquête Emploi.

Graphique 1  
Évolution de 1997 à 1999 des demandes d'emploi en fin d'année (DEFM de catégories 1+6) et des offres d'emploi enregistrées dans l'année, par catégorie socioprofessionnelle



Sources : ANPE, MES-DARES.

## Surtout pour les cadres, et plus généralement les travailleurs qualifiés

De mars 1998 à janvier 1999 ce sont les cadres qui ont le plus profité de la croissance de l'emploi (+3,1 % contre une moyenne de +1 %). Pour les cadres, comme pour les professions intermédiaires, ce sont les métiers correspondant aux fonctions techniques qui connaissent les croissances les plus fortes : +11 % pour les ingénieurs et les cadres techniques, +6 % pour les techniciens et les professions intermédiaires de la santé. La tendance est moins favorable pour les fonctions d'encadrement traditionnelles qui souffrent peut-être de la tendance des entreprises à raccourcir les lignes hiérarchiques.

La croissance de l'emploi a des effets différenciés sur le marché du travail selon les divers niveaux de qualification (graphique 1). Pour les cadres et les professions intermédiaires qui connaissent les taux de chômage les plus faibles, la croissance de l'offre (+21 % et +17 % en deux ans) profite plus aux actifs déjà en emploi ou aux débutants (4) qu'aux chômeurs dont le nombre décroît toutefois de plus de 10 % de décembre 1997 à décembre 1999. Pour les ouvriers, les offres d'emplois explosent pour les bas niveaux de qualification (5), mais elles profitent surtout aux chômeurs ouvriers qualifiés avec un recul du chômage moins marqué chez les non-qualifiés. Cette con-

(4) - Pour une définition du concept de « débutant », voir Premières Synthèses 98.12- N°52.1, « L'évolution récente de la scolarité et de l'insertion professionnelle des jeunes », Minni C. et Poulet-Coulibando P., DARES et DP et D. Il s'agit de jeunes sortis depuis moins de cinq ans du système éducatif, des stagiaires et étudiants préinsérés, en emploi l'année n et qui ne l'étaient pas l'année n-1.

(5) - Cette plus forte croissance des offres d'emploi peu qualifié est sans doute à mettre en relation avec les politiques d'allègement des charges pour les bas salaires.

currence entre personnels qualifiés et non qualifiés s'observe moins au sein des employés. L'amélioration est en effet la plus sensible pour les plus qualifiés d'entre eux, aussi bien au niveau des offres que des demandes.

## Une dynamique qui profite aux domaines du tertiaire et surtout de l'informatique

Mais c'est en termes de domaines professionnels que les disparités sont les plus fortes : au cours de l'année 1998, deux d'entre eux, ceux de l'informatique et de la santé-action sociale ont représenté 40 % du total des créations nettes d'emploi (tableau 1). Viennent ensuite, en termes de contributions absolues (décroissantes) à cette dynamique, quatre domaines du tertiaire, l'hôtellerie-restauration, la communication, le commerce et la

gestion administrative, et un domaine industriel, la mécanique. À l'opposé dans les métiers de l'agriculture et de la finance (banque et assurance), les réductions d'emploi auraient été significatives en 1998. La croissance de l'emploi s'est poursuivi en 1999, d'abord dans le secteur tertiaire, notamment le commerce, l'hôtellerie-restauration, le transport, les services aux entreprises, mais aussi dans la construction. Le mouvement est moins marqué dans l'industrie.

La dynamique des offres et demandes d'emploi n'est pas toujours en lien direct avec les créations nettes d'emplois (encadré 1). En règle générale, on observe que croissance des offres et réduction des demandes sont assez corrélées (graphique 2). Par exemple, les évolutions récentes sont très favorables dans le BTP et le transport, avec respectivement des baisses de

Tableau 1  
Niveau et évolution de l'emploi par domaine professionnel

Domaine professionnel	Emploi janvier 1999 (en milliers)	Évolution de mars 1998 à janvier 1999 (en %)
Informatique .....	364	20
Communication, information, spectacles .....	337	10
Études et recherche .....	243	8
Ingénieurs et cadres de l'industrie .....	133	6
Santé, action sociale, culturelle et sportive .....	1 811	3
Hôtellerie, restauration, alimentation .....	1 002	3
Mécanique, travail des métaux .....	1 265	3
Commerce .....	2 203	2
Industries de process .....	1 043	2
Électricité, électronique .....	316	1
Gestion, administration .....	2 460	1
Fonction publique et professions juridiques .....	1 545	0
Services aux particuliers (emplois familiaux, sécurité,...) .....	2 837	0
Bâtiment, travaux publics .....	1 552	0
Tourisme et transports .....	1 682	0
Maintenance .....	616	0
Enseignement, formation .....	1 197	-1
Artisanat .....	101	-1
Industries légères (bois, industries graphiques) .....	488	-1
Agriculture, marine, pêche .....	1 026	-2
Banques et assurances .....	569	-4

Source : INSEE, enquête Emploi.

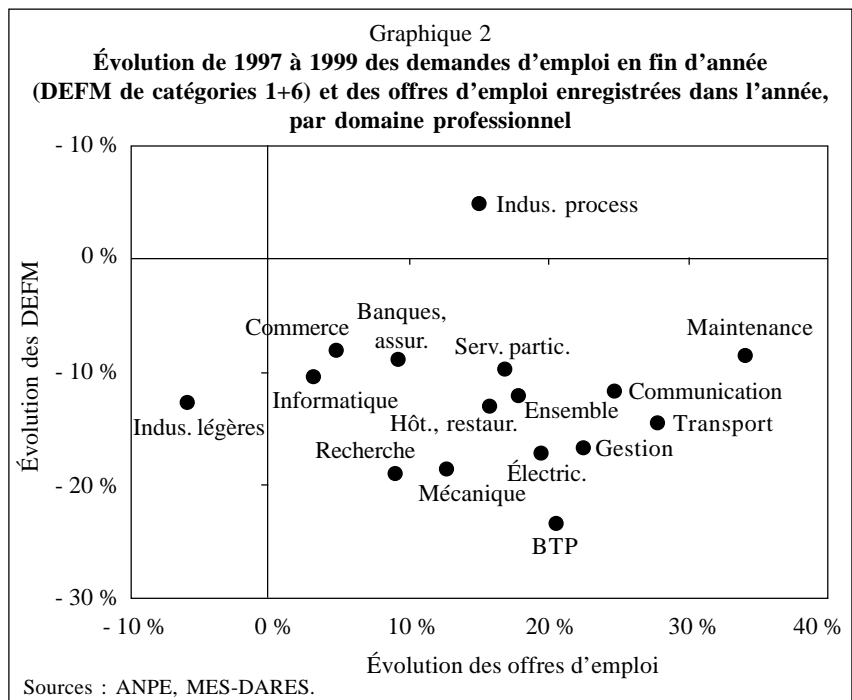
23 % et 15 % des demandes d'emploi et des hausses de 21 % et 28 % des offres. Elles sont plus modérées dans l'hôtellerie et la communication (diminution des DEFM de 13 % et 12 %, et augmentation des offres de 16 % et 25 %). Dans l'informatique, le recul des DEFM (-10 %) et le surcroît des offres sont plus modestes car, dans ce domaine, le chômage est peu répandu et l'offre déjà élevée en 1997.

Dans l'industrie la situation est plus variée. Elle est bien orientée dans la mécanique et le travail des métaux, l'électricité et l'électronique. Par contre deux domaines industriels se trouvent dans des configurations atypiques : pour les industries légères (textile, cuir, bois, imprimerie) qui sont structurellement en déclin, les offres et les demandes se réduisent en partie parce que les chômeurs venant de ces métiers se repositionnent sur des marchés plus porteurs ou sortent vers l'inactivité ; dans les industries de process (Chimie, industries agroalimentaires, métallurgie, verre, papier-carton) la situation est opposée avec une croissance sensible des offres et une légère augmentation du chômage. Il s'agit, en effet, d'un domaine professionnel où, pour les niveaux qualifiés (ouvriers et techniciens), le chômage est déjà faible, et où la croissance de l'offre attire vraisemblablement des demandeurs venus d'autres professions.

Au-delà de la seule confrontation des grandes tendances des offres et des demandes, l'analyse d'un ensemble d'indicateurs permet d'appréhender plus finement les difficultés de recrutement dans quelques domaines professionnels.

(6) - Soit une proportion double de celle observée dans l'industrie (30 %).

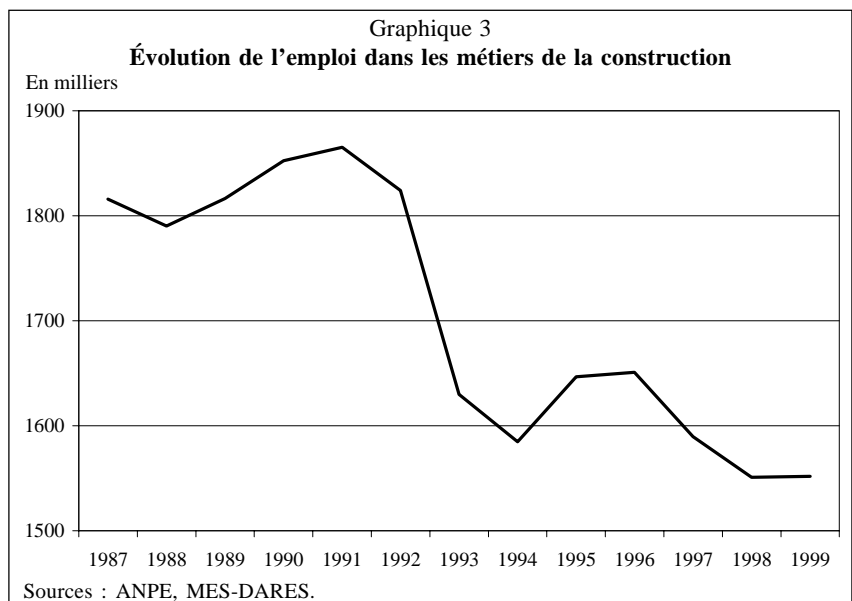
(7) - Défini comme le rapport des DEFM des catégories 1 et 6 sur le total (actifs occupés + DEFM).



### Des tensions pour les métiers de la construction

Il s'agit d'un domaine professionnel pour lequel le marché du travail a connu une amélioration sensible et où les employeurs déclarent de plus en plus souvent rencontrer des difficultés de recrutement : selon l'enquête menée par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise du bâtiment, 67 % d'entre eux déclaraient rencontrer de telles difficultés à la fin de 1999 (6) contre 28 % fin 1996 et 50 % fin 1998. Cet indicateur se rapproche du niveau record (79 %) atteint au mi-

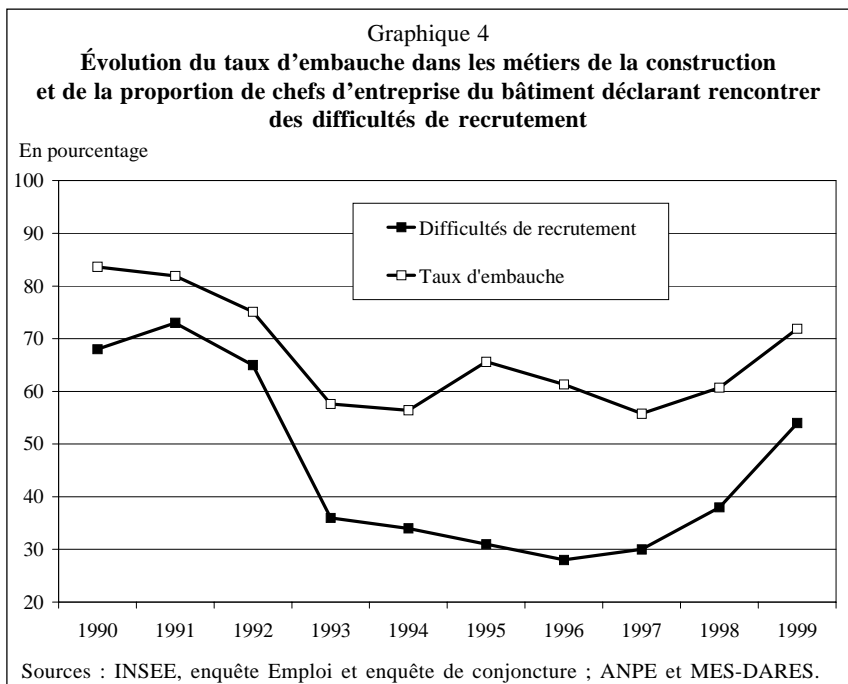
lieu de l'année 1990. Pourtant ces métiers ont connu pendant une grande partie de la décennie un recul sensible de leurs effectifs, -17 % de mars 1991 à mars 1998 (graphique 3). L'emploi s'est ensuite stabilisé en 1998, pour s'accroître d'environ 1 % en 1999, du fait de la reprise et également de la réduction de la TVA sur les travaux d'entretien. Le chômage, même s'il a diminué, y reste donc élevé comme l'indique le taux de demande d'emploi (7), qui a certes baissé de 1,5 points mais qui est encore nettement supérieur (de 3,7 points) à la moyenne nationale.



Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer l'ampleur de difficultés de recrutement qui sembleraient à première vue toutes relatives. Tout d'abord, dans ces métiers où la mobilité est traditionnellement forte, la reprise a eu un effet d'accélérateur sur les mouvements de salariés déjà en poste, de l'ordre de +22 %. Cette mobilité, associée à la baisse du nombre des demandeurs d'emploi, est une des causes des difficultés de recrutement. Le taux d'embauche (encadré 2) donne une bonne indication de ces tensions, en phase avec l'opinion des chefs d'entreprise (graphique 4).

La présence et la concurrence sur le marché du travail de chômeurs ayant des niveaux d'employabilité (8) différents fournit une autre explication. Alors que la décrue du chômage n'intervient pour l'ensemble du domaine professionnel qu'au cours de l'année 1998, dès la fin 1996 le nombre des demandeurs d'emploi ouvriers qualifiés ayant moins d'un an de chômage (OQ-CCD sur le graphique 5) se réduit fortement : -50 000 de la fin 1996 à la fin de 1999 (soit -38 %). Pour les non-qualifiés ayant moins d'un an de chômage (ONQ-CCD), la décrue est nettement plus modeste (-10 000, soit -17 %) ; pour les ouvriers qualifiés en chômage de longue durée (OQ-CLD), l'amélioration de la situation ne s'amorce qu'en 1998 ; et pour la catégorie la moins employable, celle des ouvriers non qualifiés de la construction en chômage de longue durée, il faut attendre 1999 pour enregistrer les premiers signes d'un redressement. On peut donc penser que ce secteur pâtit d'une érosion accélérée de ses demandeurs d'emploi les plus employables, ce

(8) - On définit ici l'employabilité par le niveau de qualification et l'expérience professionnelle appréciée par le fait d'avoir travaillé dans un passé récent (de moins d'un an).



*Encadré 2*

**MESURES DES FLUX D'EMBAUCHES  
ET INDICATEURS DE TENSIONS  
DU MARCHÉ DU TRAVAIL**

**Définition retenue pour évaluer les flux annuels d'embauches des entreprises**

Nos sources en la matière sont issues de l'enquête Emploi de l'INSEE. On considère ici qu'une personne a été recrutée par une entreprise l'année n si elle s'est déclarée active occupée lors de l'enquête de l'année n et inactive ou chômeuse l'année n-1, ou si elle a déclaré avoir changé d'entreprise entre les dates n-1 et n.

Inversement, une personne est considérée comme étant sortie de l'entreprise entre les dates n-1 et n si, en emploi en n-1, elle s'est déclarée, à la date n, soit inactive, soit chômeuse, soit en emploi mais en ayant changé d'entreprise entre n-1 et n.

**Évaluation des flux de recrutements des entreprises en 1999**

En 1999, année du recensement de la population, la date de réalisation de l'enquête Emploi a été avancée à janvier, ce qui biaise l'estimation des flux. Ce biais a été sommairement estimé, en utilisant les calendriers d'accès à l'emploi dans les enquêtes successives. Les évaluations ainsi obtenues restent fragiles et n'ont de sens qu'à un niveau assez global.

**Indicateurs de chômage, de mobilité et de tension**

Pour apprécier les difficultés de recrutement nous utilisons, en dehors des statistiques sur l'emploi, les embauches, les offres et les demandes d'emploi, quatre ratios.

*Le taux de demande d'emploi* : il est défini comme le rapport des DEFM des catégories 1 et 6 sur le total des actifs de ce métier (actifs occupés + DEFM). C'est un indicateur du niveau du chômage dans la profession considérée.

*Le taux d'entrée* : il rapporte le total des recrutements d'une année à la population active occupée de la profession. Il permet d'apprécier l'importance relative des embauches et la mobilité.

*Le taux de croissance du ratio offres sur demandes d'emploi enregistrées* durant une année : c'est un indicateur d'évolution des tensions du marché du travail.

*Le taux d'embauche* : il rapporte les embauches d'une année au nombre de candidats à ces embauches. Le total de ces candidats à l'embauche est défini par l'addition des demandeurs d'emploi et des salariés qui changent d'employeurs dans l'année. On a là un indicateur du niveau des tensions du marché du travail.

qui appelle sans doute une adaptation des politiques d'embauche trop sélectives de ses employeurs.

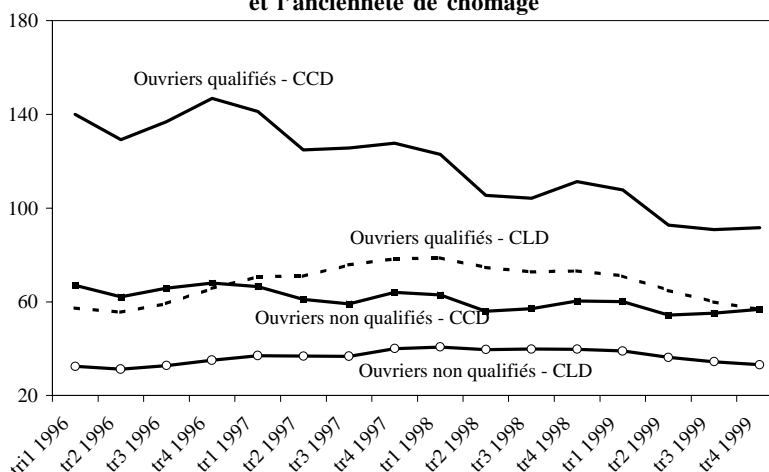
En outre, la construction connaît traditionnellement des difficultés pour attirer des travailleurs, comme l'illustre le fait qu'au plus fort de la récession (en 1994) il y avait, malgré tout, un employeur sur trois qui déclarait éprouver des difficultés de recrutement, contre moins d'un sur dix pour l'ensemble de l'industrie.

### Dans l'industrie, le problème est beaucoup moins structurel

Dans l'industrie aussi, les employeurs évoquent plus fréquemment qu'auparavant l'existence de difficultés de recrutement. Mais on reste là en deçà du niveau atteint à la fin des années quatre-vingt (graphique 6). Contrairement au bâtiment, le problème n'est pas structurel puisqu'il ne joue quasiment pas en période de basse conjoncture : ainsi, vers 1993-1994, il n'y avait que 10 % des employeurs de l'industrie à déclarer rencontrer ce type de difficultés.

L'emploi industriel, qui avait fortement décliné durant la première moitié de la décennie, est en légère croissance depuis 1997. Mais cette reprise se décline de manière très différenciée selon les domaines professionnels (graphique 7). D'un côté, l'emploi s'accroît depuis plusieurs années pour la mécanique et le travail des métaux, pour l'électricité et l'électronique, ainsi que pour les industries de process. De l'autre, il se tasse dans le domaine de la maintenance et il continue de reculer dans celui des industries légères (textile, cuir, bois et imprimerie). De même, l'évolution récente de l'emploi industriel se différencie fortement par niveau de qualification (graphique 8) : elle est très favorable pour les cadres et les professions intermédiaires, reste significativement bien orientée pour les ouvriers qualifiés, mais ne par-

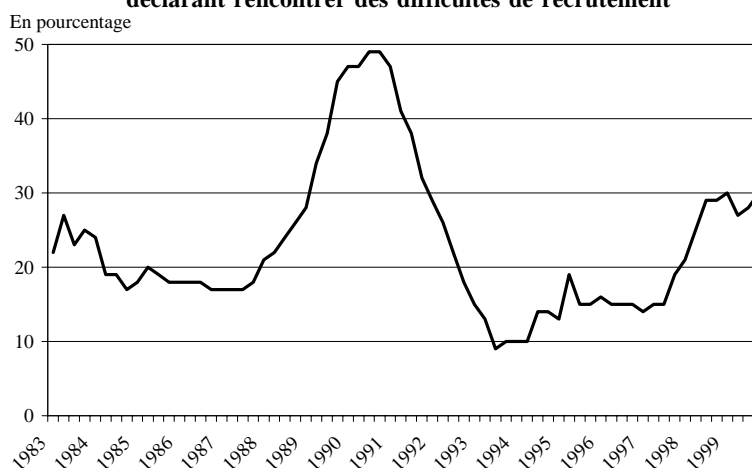
Graphique 5  
Évolution des demandes d'emploi (DEFM de catégories 1+6) des ouvriers de la construction selon le niveau de qualification (1) et l'ancienneté de chômage



(1) - On doit comprendre dans ce graphique « au chômage depuis plus de 12 mois » pour CLD et « au chômage depuis moins de 12 mois » pour CCD. La courbe désignée par « ouvriers qualifiés-CCD » correspond donc aux ouvriers qualifiés au chômage depuis moins de douze mois.

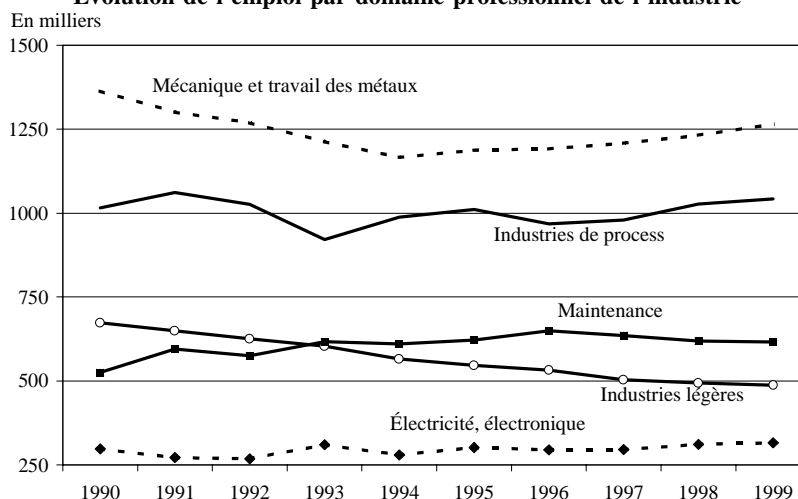
Sources : ANPE, MES-DARES.

Graphique 6  
Évolution de la proportion de chefs d'entreprise de l'industrie déclarant rencontrer des difficultés de recrutement



Source : INSEE, enquête de conjoncture.

Graphique 7  
Évolution de l'emploi par domaine professionnel de l'industrie



Source : INSEE, enquête Emploi.

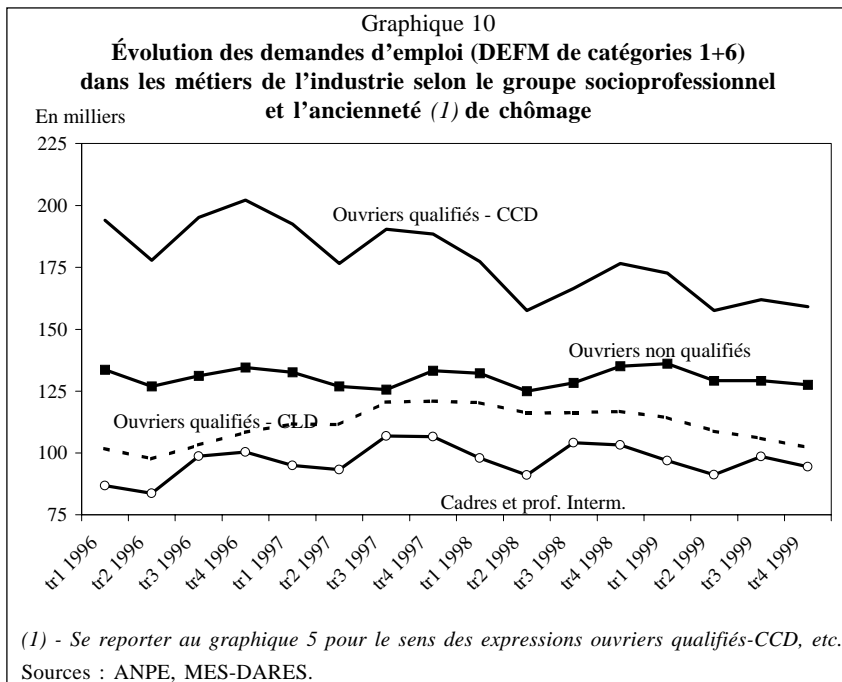
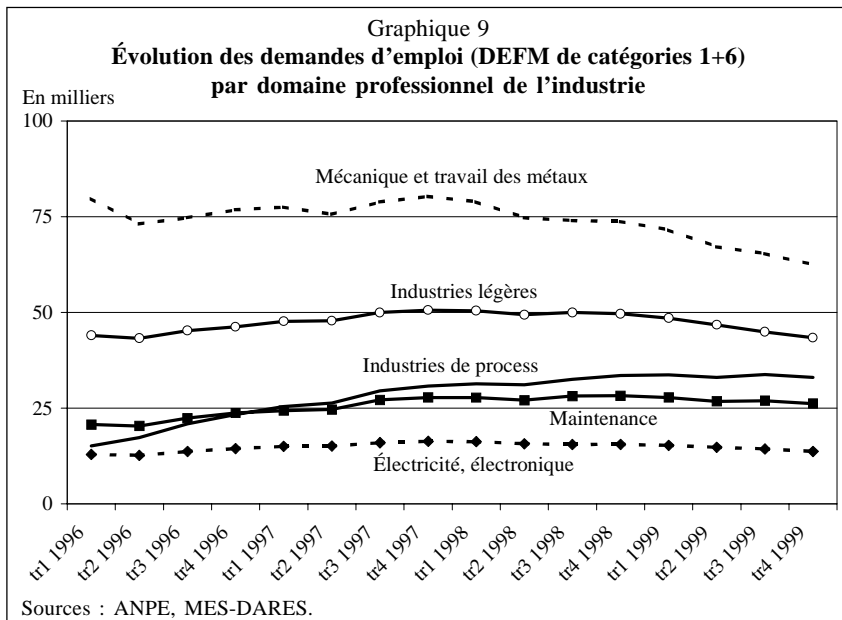
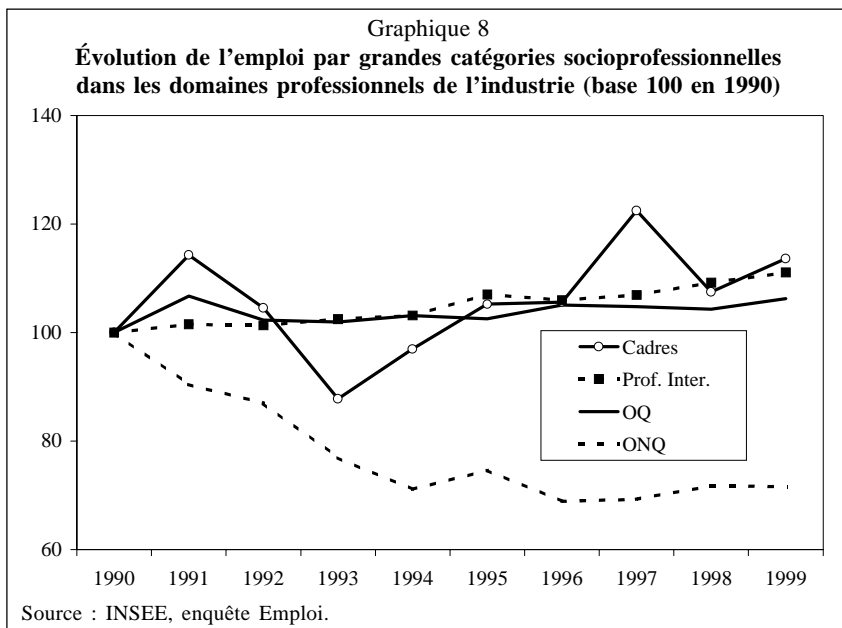
vient pas, pour les non-qualifiés, à effacer la chute des effectifs du début des années 1990.

Ces tendances se sont vraisemblablement poursuivies en 1999 avec une légère croissance globale de l'emploi industriel (+0,4 %).

L'amélioration de la conjoncture de l'emploi industriel se traduit là aussi par une accélération des embauches dont le volume annuel croît de 450 000 vers 1995 à plus de 600 000 de mars 1998 à mars 1999, la tendance s'étant sans doute encore accentuée au cours de l'année 1999. La croissance des offres d'emploi recensées par l'ANPE qui, exception faite des industries légères, concerne tous les domaines professionnels de l'industrie, vient confirmer ce diagnostic.

De façon liée, le repli du nombre de demandeurs d'emploi est général au cours des deux dernières années (graphique 9). Il est très marqué dans les domaines les plus porteurs, celui de la mécanique et du travail des métaux (-22 % de décembre 1997 à décembre 1999), comme celui de l'électricité et de l'électronique (-16 %). Mais le chômage recule aussi, quoique plus modérément, dans les domaines de la maintenance (-7 %) et des industries légères (-14 %) où l'emploi décline : certains demandeurs d'emploi ayant occupés ces métiers profitent de l'amélioration générale et trouvent probablement à exercer leurs compétences dans d'autres domaines professionnels. Enfin, dans les industries de process, malgré la croissance de l'emploi, le repli du nombre de DEFM n'est que très récent et peu vigoureux.

Comme pour la construction, la décrue du chômage industriel survient dès 1996 pour les demandeurs d'emploi a priori les plus employables, à savoir les ouvriers qualifiés en chômage de courte durée (graphique 10). Un an plus tard, elle profite aux ouvriers qualifiés



chômeurs de longue durée, mais pour les ouvriers les moins qualifiés, elle est encore plus tardive et surtout très limitée. S'agissant des cadres et professions intermédiaires, la situation, déjà plus favorable en 1997, s'améliore encore entre la fin 1997 et la fin 1999 (baisse de 11 % des DEFM).

En termes de difficultés de recrutement, les problèmes se situent d'abord dans les domaines où la croissance de l'offre d'emploi se conjugue à une baisse de la demande, c'est-à-dire la mécanique et le travail des métaux, l'électricité et l'électronique, pour lesquels le rapport des offres aux demandes enregistrées augmente de plus de 40 % en deux ans. Pour les industries légères et les industries de process, le même indicateur croît, mais beaucoup plus modérément (de respectivement +12 % et +17 %).

### Des différenciations importantes dans les cas des métiers du tertiaire

#### • *Métiers de l'informatique*

Dans ce domaine qui a connu un taux de croissance de l'emploi record entre mars 1998 et janvier 1999, le rapport des offres sur les demandes (encadré 2) s'est considérablement accru entre 1996 et 1998, mais il a eu plutôt tendance à stagner dans la dernière période du fait d'un ralentissement des offres enregistrées au deuxième semestre 1999 (graphique 11). Le niveau atteint reste cependant largement supérieur à celui observé pour l'ensemble des métiers et les emplois offerts sont de bonne qualité puisque la part, en leur sein, des contrats d'une durée supérieure à un

(9) - *Boulangers, bouchers et charcutiers.*

(10) - *Dans ces métiers, du fait des spécificités du mode de gestion des intermittents du spectacle, l'impact des créations d'emplois sur le nombre des DEFM peut être limité.*

an est deux fois supérieure à la moyenne.

#### • *Métiers de bouche et de l'hôtellerie-restauration*

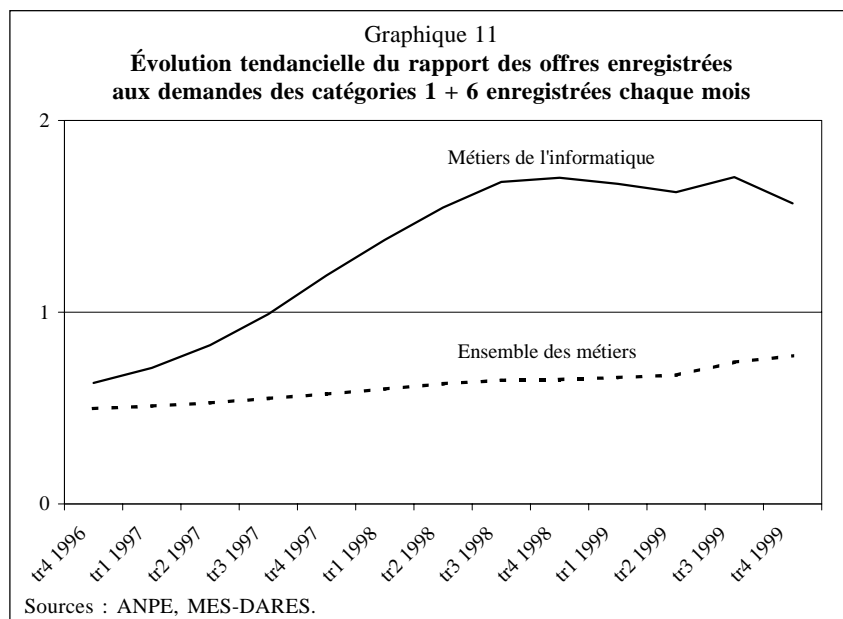
En 1998, l'emploi est relativement dynamique dans les métiers de bouche (9) (+3 % entre mars 1998 et janvier 1999) comme pour ceux de l'hôtellerie-restauration (+4 %) et de la cuisine (+2 %). En 1999, la tendance se poursuit dans la branche de l'hôtellerie-restauration (+3 % environ). Dans ces métiers aux conditions de travail souvent exigeantes, la mobilité est structurellement élevée (avec un taux d'entrée variant de 18 % pour les métiers de bouche à 33 % pour les employés de l'hôtellerie-restauration) : ici, comme dans la construction, le thème des difficultés de recrutement est récurrent. La croissance de l'emploi a eu tendance à accélérer la mobilité, la reprise profitant aussi aux jeunes débutants chez les cuisiniers et aux chômeurs chez les employés de l'hôtellerie-restauration. Ainsi, en deux ans, le nombre de demandeurs d'emploi a chuté de 20 % dans les métiers de bouche et d'environ 13 % dans l'hôtellerie-restauration. De ce fait, le taux de demande d'emploi se réduit mais il reste élevé, particulièrement pour les cuisiniers (18 %) et les employés de l'hôtellerie-res-

tauration (24 %). Et le chômage de longue durée ne diminue pas (autour de 29 %).

La reprise des embauches et le recul des DEFM se répercutent sur les indicateurs de tension du marché du travail. Notamment, le ratio offres sur demandes d'emploi s'accroît en un an d'environ 30 %. Pour ces métiers, comme pour ceux de la construction, la conjoncture entraîne donc une certaine exacerbation des difficultés structurelles de la profession.

#### • *Métiers de la communication et du spectacle*

Dans ce domaine professionnel qualifié mais fortement exposé à la précarité et au risque de chômage, l'emploi s'est fortement accru en 1998 (+8 % pour la communication et +11 % pour le spectacle). Et on peut penser que cette tendance s'est poursuivie puisque l'emploi du secteur des activités récréatives, culturelles et sportives aurait augmenté de plus de 4 % en 1999. Les offres recensées par l'ANPE ont augmenté en deux ans de 26 % pour les métiers du spectacle et de 15 % pour ceux de la communication. Mais ces métiers connaissent toujours un chômage élevé avec des taux de demande d'emploi de 29 % pour le spectacle (10) et de 18 %





pour la communication. Aussi, même si le ratio offre sur demande d'emploi s'est accru en 1999 de 11 % pour la communication et de 30 % pour le spectacle, il semble difficile de parler dans ce cas de difficultés de recrutement.

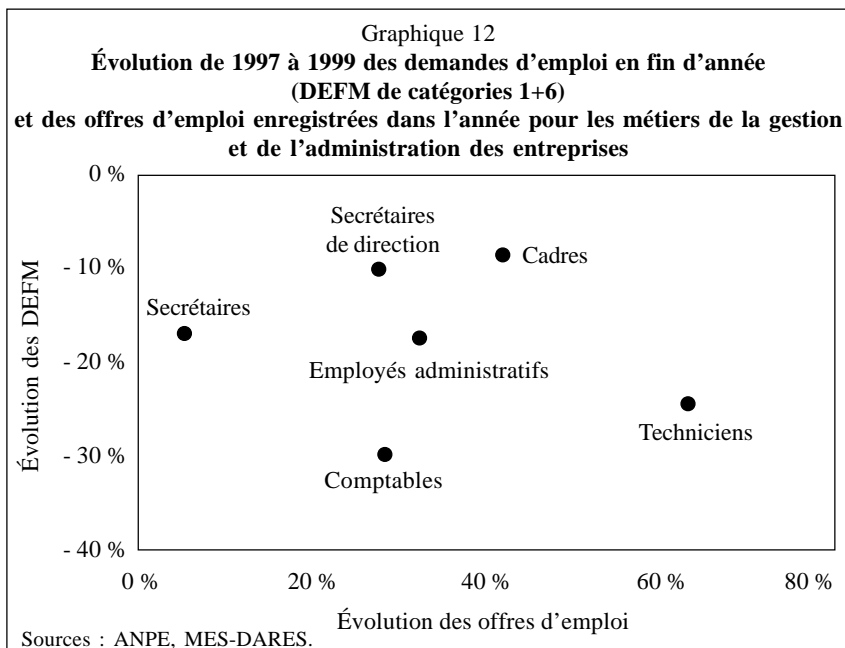
### • *Métiers des transports et du tourisme*

Globalement, pour ces métiers, l'emploi a été bien orienté, en 1999 comme durant les années antérieures (+4 % de mars 1997 à janvier 1999). Mais dans cet ensemble, il est éclairant de distinguer trois sous-ensembles : les métiers de la manutention, ceux de la conduite et enfin ceux du transport de voyageurs et du tourisme.

Dans la manutention, la croissance de l'emploi et le rythme des embauches sont élevés alors que le nombre de chômeurs régresse. Mais, bien que tous les indicateurs de tension soient en hausse, il semble difficile de parler, pour ces métiers souvent non-qualifiés, de difficultés de recrutement car le niveau du chômage y reste très élevé : le taux de demande d'emploi est de 22 % pour les ouvriers non qualifiés et de 19 % pour les ouvriers qualifiés.

L'amélioration de l'emploi est plus modeste pour les conducteurs de véhicule (+2 % de mars 1997 à janvier 1999), notamment les routiers, mais l'accélération des embauches est pour eux tout aussi spectaculaire. Les offres d'emploi recensées par l'ANPE se sont ainsi accrues de plus de 22 % entre décembre 1997 et décembre 1999. Comme dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi est en recul sensible (-20 %), tous les indicateurs de tension sont orientés à la hausse (avec par exemple un doublement en trois ans du rap-

(11) - *Enquête d'opinion du SES (Ministère des Transports) auprès des chefs d'entreprises du Transport Routier de Marchandises au 3<sup>ème</sup> trimestre 1999.*



port des offres aux demandes enregistrées). Aussi, bien que le taux de demande d'emploi de cette profession la situe dans la moyenne des ouvriers qualifiés, on comprend pourquoi 77 % des employeurs du transport routier de marchandises déclaraient (11), en 1999, éprouver des difficultés de recrutement.

Enfin, les effectifs des employés du transport de voyageurs et du tourisme comme ceux des cadres de ce domaine professionnel, sont eux aussi bien orientés mais sans que cela crée de véritables tensions.

### • *Métiers de la gestion et de l'administration des entreprises*

Ce domaine professionnel, transverse à toutes les branches mais particulièrement présent dans le tertiaire, tire globalement profit de la conjoncture. En 1998, l'emploi s'y accroît de 1,4 % et la tendance reste favorable en 1999. Mais seuls en profitent les cadres administratifs ou financiers et les employés administratifs. Les effectifs des employés des services comptables ou financiers en revanche et ceux des professions intermédiaires du domaine se tassent alors que l'emploi des secrétaires recule. Par contre, en termes d'embauches, la re-

prise est générale, exception faite des secrétaires. Pour tous les métiers du domaine le marché du travail est donc très actif : au cours des deux dernières années les offres d'emploi connaissent une forte croissance et le nombre des DEFM est en baisse sensible, même pour les secrétaires (graphique 12). Mais, comme le taux de demande d'emploi reste élevé pour les employés du domaine, on ne peut guère parler, en dehors des cadres, de difficultés de recrutement dans ces professions.

### • *Métiers des services aux particuliers*

En 1998 et 1999, l'emploi a été bien orienté pour les coiffeurs, les agents d'entretien et les agents de sécurité d'où une baisse sensible du nombre de ces demandeurs d'emploi (respectivement -17 %, -10 % et -11 % de décembre 1997 à décembre 1999). Mais, pour ces métiers peu qualifiés, hormis celui de coiffeur, le niveau du chômage reste très élevé ; aussi n'y observe-t-on pas de difficultés de recrutement.

*Michel AMAR,  
Xavier VINEY  
(DARES).*